

199337

AVIS

S.G SASU au capital de 1 000 € - RCS ANTIBES : 794 565 010. Aux termes d'une AGE en date du 01/02/2021, il a été décidé de : Transférer le siège social de la société initialement fixé à ANTIBES (06600), 8 allée des Palmiers à l'adresse suivante : 1001 avenue de la Batterie, Port Marina Baie des Anges - Le Ducal - 06270 VILLE-NEUVE-LOUBET à compter du 01/02/2021. D'ajouter les activités suivantes aux activités de la société : Fabricant en bateau, en composite, réparation, modification, achat et vente de bateaux, travaux sous-marins, remorquage, gestion charters, entretien. Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés. **Pour avis.**

199345

AIT

SASU au capital de 200 €
806 avenue des Plans,
c/o Centre d'Affaires du Loup,
06270 VILLENEUVE-LOUBET
RCS ANTIBES 843 584 244

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 01/01/2021, prenant effet ce jour, il a été décidé de transférer le siège social au 61 rue Dou Fabrique, îlot de l'Horloge, bât. A, 83300 DRAGUIGNAN. Président : Monsieur Mohammed AIT BOUHOU demeurant 61 rue Dou Fabrique, îlot de l'Horloge, bât. A, 83300 DRAGUIGNAN. Radiation au RCS ANTIBES, réimmatriculation au RCS de DRAGUIGNAN.

199425

WE+

Société par action simplifiée
au capital de 43 792 €
Siège social : 980 avenue de Roumanille,
06410 BIOT
434 100 236 RCS ANTIBES

AVIS

Par décision de l'associée unique, lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2021, il a été décidé, à compter de cette date, de prendre acte de la démission de Monsieur Florent SAINOT de ses fonctions de président de la société et de nommer en remplacement la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 455 000 Euros, dont le siège social est sis 9-15 rue Rouget de Lisle, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE, sous le numéro 511 860 611.

Lors de cette assemblée, l'associé unique a également pris acte de la démission de la société ALAN ALLMAN ASSOCIATES FRANCE de ses fonctions de directeur général de la société et de nommer en remplacement Monsieur Anton DELANOE demeurant 1140 route Saint-Jean, 06600 ANTIBES.

Lors de cette assemblée, l'associé unique a également pris acte de la démission de Monsieur Anton DELANOE de ses fonctions de directeur général délégué de la société. **Pour avis.**



Annonces
LÉGALES
www.petitesaffiches.fr

199344



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

1^{ER} AVIS - COMMUNE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 26 janvier 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0118 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 15 mars 2021 au 16 avril 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, 630 chemin de la Commune, 06400 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, du lundi 15 mars 2021 au vendredi 16 avril 2021 de 8H00 à 16H00.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 10 mars 2020, M. Olivier FERNANDEZ, gérant, consultant de la SARL Mesures & Environnement, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :
Commune : LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Date : 15 mars 2021
Heure : De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Lieu : Hôtel de Ville - 630 chemin de la Commune, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

Commune : LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Date : 22 mars 2021
Heure : De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Lieu : Hôtel de Ville - 630 chemin de la Commune, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

Commune : LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Date : 7 avril 2021
Heure : De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Lieu : Hôtel de Ville - 630 chemin de la Commune, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

Commune : LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Date : 16 avril 2021
Heure : De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Lieu : Hôtel de Ville - 630 chemin de la Commune, 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

La personne responsable du projet est : Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

Service de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, 630 chemin de la commune, 06400 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 15 mars 2021 au vendredi 16 avril 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8H00 à 16H00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisés seront

également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/ppr-laroquettesursiagne>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

Mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

- Hôtel de Ville, 630 chemin de la Commune, 06400 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

ou par email à l'adresse suivante : ppr-laroquettesursiagne@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 15 mars 2021 au vendredi 16 avril 2021 inclus, de 8H00 à 16H00 en mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE, 630 chemin de la commune, 06400 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

À l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

199346

ASKESIS
Société d'avocats - Law Firm

EUCLYDE DATA CENTERER

SAS au capital de 108 108 €
Zi les Trois Moulins, 49 rue Emile
Hugues, 06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 449 012 913

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par acte unanime des associés du 27/01/2021, M. Anwar SALIBA, demeurant 76 impasse de la Roseraie, 06250 MOUGINS, a été nommé à compter du 01/02/2021 directeur général. Formalités au RCS d'ANTIBES.

199347

DUFLOT AUDITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 54 avenue de Boutiny,
06530 PEYMEINADE
788 926 533 RCS GRASSE

RÉDUCTION DE CAPITAL

Aux termes de l'AGE du 14/12/2020, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 450 Euros pour le ramener de 1 000 Euros à 550 Euros, par rachat et annulation de 45 parts sociales.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de GRASSE.

199348

AVIS DE DISSOLUTION

Forme : SCI Dénomination : VEAYO au capital de 1 000 €. Siège social : 32 vieux chemin de Gairaut, c/o Mme MERCIER Le Chenier, 06100 NICE RCS de NICE N° 482 668 266. Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 30/11/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2020 et sa mise en liquidation. Mme MERCIER Claudine, 32 vieux chemin de Gairaut, c/o Mme MERCIER Le Chenier, 06100 NICE, a été nommée liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au 32 vieux chemin de Gairaut, c/o Mme MERCIER Le Chenier, 06100 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NICE. **Pour avis. La liquidatrice.**